

Belgium-Quaregnon: Financial and insurance services

OJ S 89/2016 07/05/2016

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Administration communale

Postal address: Grand Place 1

Town: Quaregnon

Postal code: 7390

Country: Belgium

For the attention of: Madame Christine Lefrancq

E-mail: christine.lefrancq@quaregnon.be

Telephone: +32 65468634

Fax: +32 65468619

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: yes

Official name: CPAS

Postal address: Rue Charles Dupuis 116

Town: Quaregnon

Postal code: 7390

Country: Belgium

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Marché de services financiers consistant en un droit de tirage sous forme d'emprunts (investissements portés aux budgets de l'administration communale, du CPAS et de la régie foncière communale des exercices 2016 et 2017).

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 6: Financial services a) Insurances services b) Banking and investment services

Main site or place of performance: Administration communale, Grand Place 1 à 7390 Quaregnon.

NUTS code BE323 Arr. Mons

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le marché concerné a comme objet un droit de tirage sous forme d'emprunts, de montants variables, à contracter pour le financement des dépenses extraordinaires (investissements prévus aux budgets de l'administration communale de Quaregnon, du CPAS et de la régie foncière communale aux exercices 2016 et 2017) ainsi que les services y relatifs, qui devront pouvoir être fournis pendant toute la durée du marché.

Suivant les estimations budgétaires, le droit de tirage se chiffre à un montant total de 13 265 358,66 EUR. L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait qu'il s'agit de montants prévisionnels et que le droit de tirage sera exercé pour le financement des seuls investissements définitivement engagés ou réalisés durant les exercices 2016 et 2017, sans que cela donne droit à l'attributaire du marché à une quelconque indemnité.

— le marché comprend 6 catégories d'emprunts. Une catégorie contient des financements de même durées:

* Catégorie n° 1:

— durée 5 ans,

— taux fixe,

— montant: 978 913,40 EUR.

* Catégorie n° 2:

— durée 10 ans,

— taux fixe ou révision quinquennale,

— montant: 444 000 EUR.

* Catégorie n° 3:

— durée 15 ans,

— taux fixe ou révision quinquennale ou décennale,

— montant: 65 000 EUR.

* Catégorie n°4:

— durée 20 ans,

— taux fixe ou révision décennale,

— montant: 3 152 235,26 EUR.

* Catégorie n° 5:

— financement de projets durables,

— description de l'objet du financement: construction d'un centre administratif,

— durée: 20 ans,

— taux fixe ou révision décennale,

— montant: 8 000 000 EUR.

* Catégorie n° 6:

— escompte de subventions,

— montant: 625 210 EUR,

— périodicité d'imputation des intérêts et de la commission de réservation sur l'ouverture de crédit: trimestrielle,

- périodicité de l'amortissement du capital et de l'imputation des intérêts: semestrielle pour les intérêts et annuelle pour le capital,
 - type d'amortissement du capital: tranches progressives (annuités constantes).
- Le présent marché peut être reconduit 3 fois.

II.1.6. CPV code(s)

66000000 Financial and insurance services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Néant.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: * Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 61 paragraphe 1er et paragraphe 2 de l'arrêté royal du 15.7.2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques.

Ne sera pas sélectionné ou sera exclu de la participation du marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, le soumissionnaire qui se trouve dans l'un des cas d'exclusion réglementaire mentionné à l'article 61 paragraphe 1^{er} de l'AR du 15.7.2011.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas sélectionner ou d'exclure de la participation du marché, à quelque soit le stade de la procédure, le soumissionnaire qui se trouve dans l'un des cas d'exclusion réglementaire mentionné à l'article 61 paragraphe 2 de l'AR du 15.7.2011.

Le pouvoir adjudicateur, en application de la déclaration visée aux alinéas précédents procédera à la vérification de la situation du soumissionnaire susceptible d'être désigné avant de prendre sa décision d'attribution.

Toutefois, s'agissant des obligations fiscales visées au paragraphe 63 paragraphe 2 de l'AR du 15.7.2011, le pouvoir adjudicateur procédera à la vérification de la situation de tous les soumissionnaires dans les 48h suivant la séance d'ouverture, si celle-ci a lieu, ou dans les 48h suivant le moment ultime pour l'introduction des offres, selon le cas.

Ainsi, sans préjudice de ce qui est indiqué ci-dessus quant à la vérification en matière de dettes fiscales professionnelles applicable à tous les soumissionnaires, le pouvoir adjudicateur vérifiera via son accès gratuit à Digiflow ou Télémarc, la situation de l'adjudicataire pressenti en matière d'ONSS et de faillite.

Toutefois ces applications ne permettant pas d'avoir connaissance du casier judiciaire, le pouvoir adjudicateur demandera à l'adjudicataire pressenti de lui communiquer un extrait du casier judiciaire central. Ce dernier est à demander par courrier à l'adresse SPF Justice — DG organisation judiciaire — casier judiciaire central — 115 Boulevard de Waterloo à 1000 Bruxelles ou par fax au numéro +32 2 552 27 82 ou encore par e-mail à cjc-csr@just.fgov.be.

Pour de plus amples informations tél. au 02/5522747 (FR) ou 02/552748 (NL).

Ce document devra être communiqué au pouvoir adjudicateur dans les 5 jours ouvrables à compter de la demande faite au soumissionnaire.

La preuve que le candidat ou le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas cités au paragraphes 1^{er} et 2, peut être apportée par:

- 1° pour le paragraphe 1^{er} et le paragraphe 2, 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème}: un extrait du casier judiciaire ou un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance et dont il résulte que ces exigences sont satisfaites;
- 2° pour le paragraphe 2, 5^{ème} et 6^{ème}: une attestation délivrée par l'autorité compétente du pays concerné;
- 3° pour le paragraphe 2, 4^{ème} et 7^{ème}: tout moyen dont le pouvoir adjudicateur pourra justifier.

Lorsqu'un document ou attestation visé aux 1^{er} et 2^{ème} de l'alinéa premier n'est pas délivré dans le pays concerné ou ne mentionne pas tous les cas visés au paragraphe 1^{er} et au paragraphe 2, 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème}, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — la capacité financière et économique sera justifiée, conformément à l'article 67 paragraphes 1^{er}, 3^{ème} de l'arrêté royal du 15.7.2011, au moyen d'une déclaration concernant le volume d'affaires global et le volume d'affaires pour les services auxquels se réfère le marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices.

Les minimas requis sont:

— volume d'affaires global: 250 000 000 EUR,

— volume d'affaires pour les services auxquels se réfère le marché: 50 000 000 EUR.

(Services prestés pour des pouvoirs publics locaux ou assimilés).

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

La capacité technique sera justifiée par la fourniture d'un certificat permettant au pouvoir adjudicateur de s'assurer de la capacité du soumissionnaire à fournir toutes les informations et documents nécessités par la réglementation sur la comptabilité communale.

Le soumissionnaire est en outre tenu de démontrer par la fourniture de documents adéquats son respect des conditions fixées par les CSC lors de marchés financiers de même type pour lesquels il a été désigné en qualité d'adjudicataire dans le passé.

Le minima requis est: toutes les informations et les documents doivent être fournis.

Conformément à l'article 60 paragraphe 2 de l'arrêté royal du 15.7.2011, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander aux soumissionnaires des renseignements complémentaires relatifs au droit d'accès et à la sélection qualitative.

Conformément à l'article 60 paragraphe 2 de l'arrêté royal du 15.7.2011, le candidat ou le soumissionnaire est dispensé de produire les renseignements et documents exigés s'il les a déjà fournis au cours d'une autre procédure organisée par le même pouvoir adjudicateur à condition d'identifier cette procédure dans sa demande de participation ou dans son offre et pour autant que les renseignements et documents mentionnés répondent aux exigences requises.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Le prix. Weighting 80
2. Modalités relatives au coût du financement (point III 1.1). Weighting 10
3. Assistance financière et support informatique (point III 1.2). Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

F003/2016

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 16.6.2016

Payable documents: yes

Price: 25,00 EUR

Terms and method of payment: Cahier spécial des charges.

Virement sur le compte BE54 2700 4203 4597 de l'administration communale ou auprès de la recette communale.

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

17.6.2016 - 11:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 17.6.2016 - 11:00

Place:

Hôtel de Ville, salle du collège.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État
Postal address: Rue de la Sciences 33
Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium
Telephone: +32 2349837
Fax: +32 2349842

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Conformément à l'article 19 des lois coordonnées sur le Conseil d'État, nous vous informons que vous pouvez introduire une requête en annulation contre cette décision auprès du Conseil d'État. Cette requête doit être introduite sous peine d'irrecevabilité dans les 60 jours après la présente notification. La requête est introduite par une demande datée qui doit être signée par vous ou par un avocat. La demande doit être envoyée soit par lettre recommandée adressée au greffe du Conseil d'État, Rue de la Science 33 à 1040 Bruxelles, soit par procédure électronique via le site <http://eproadmin.raadvst-consetat.be/>.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

29.4.2016